



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPPORT DE JURY

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES ANNÉE 2022

ELEMENTS STATISTIQUES

Epreuves écrites d'admissibilité

Concours	Nombre de postes	Inscrits	Présents	Moyenne /20 du dernier admissible	Nombre d'admissibles
Externe Public	34	425	151	9,66	65
Second concours interne public	4	72	15	8,16	6
3ème concours externe public	4	135	46	10	10
Concours externe public LR Créole	3	9	9	9,375	3
Concours externe privé	5	63	35	10,5	13
TOTAL	50	711	256		97

Epreuves orales d'admission

Concours	Présents	Moyenne /20 du 1 ^{er} admis	Moyenne /20 du dernier admis	Nombre d'inscrits sur la liste complémentaire
Externe Public	65	17,27	10,22	4
Second concours interne public	6	15,16	10	0
3ème concours externe public	10	16,94	9,27	0
Concours externe public LR Créole	3	16,04	10,27	0
Concours externe privé	13	15,7	12,44	0
TOTAL	97			4

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE FRANÇAIS- CRPE 2022

La session 2022 du CRPE a vu la mise en œuvre d'une nouvelle épreuve disciplinaire de français. Composée de trois parties, elle est axée sur des compétences académiques et rédactionnelles.

L'épreuve porte désormais sur un texte et non plus sur un corpus de documents.

La première partie de l'épreuve porte spécifiquement sur l'étude de la langue, la deuxième partie est consacrée au lexique et à la compréhension lexicale, la troisième partie propose une réflexion suscitée par le texte à présenter en développement rédigé.

STATISTIQUES DE CORRECTIONS

Concours	Note moyenne	Note mini	Note maxi	Médiane
Externe	9.52	0.75	18.25	10
Interne	10.48	5.25	17	10.50

PARTIE 1 : ETUDE DE LA LANGUE

Le jury a relevé que les candidats bien préparés, aux connaissances académiques de base solides avaient bien réussi l'épreuve, dans ses trois dimensions.

Il ne s'agit pas de témoigner d'un haut niveau d'expertise grammatical ou lexical pour réussir mais plutôt d'avoir acquis les connaissances et les compétences indispensables pour enseigner comme le mentionne l'arrêté définissant l'épreuve.

Les principales faiblesses concernent cette première partie de l'épreuve. Les connaissances grammaticales sont beaucoup trop fragiles dans certaines copies. Le premier exercice demandait par exemple d'identifier la nature de mots ou expressions simples. Certains candidats n'ont pas su faire la différence entre déterminant (article) et pronom.

Conseils aux candidats

On conseillera aux candidats de structurer leur préparation pour bien ancrer les connaissances de base et pouvoir les mettre en œuvre sans erreur. La réussite de cette partie de l'épreuve exige un travail régulier et structuré, tout au long de la préparation.

PARTIE 2 : LEXIQUE ET COMPREHENSION LEXICALE

Les correcteurs ont souligné les efforts de certaines copies pour lier compréhension et analyse lexicale. Cependant, certaines copies n'ont pas témoigné de la bonne compréhension du lexique en contexte. L'important dans cette partie est de bien mettre des connaissances lexicales simples au service de la compréhension du texte.

Conseils aux candidats

Quelques connaissances lexicales doivent également être maîtrisées et c'est l'entraînement à la compréhension lexicale qui doit prévaloir pour apprendre à faire le lien entre les notions et leur exploitation en contexte.

PARTIE 3 : REFLEXION ET DEVELOPPEMENT

La troisième partie de l'épreuve a permis de distinguer les copies structurées, clairement rédigées, prenant appui de manière cohérente sur le sujet.

Pour la troisième partie de l'épreuve, le sujet, en lien avec le texte, interrogeait le "sentiment d'ancrage" et ne semblait pas poser de difficulté particulière. Les copies décousues, peu claires ne peuvent recueillir une note satisfaisante. Dans cette partie (la plus rédactionnelle de l'épreuve), il est en outre indispensable de soigner la maîtrise de la langue et notamment la qualité de l'orthographe. Le jury regrette que certaines copies présentent des erreurs d'orthographe et grand nombre, gênant parfois la compréhension de ce qui est écrit.

Conseils aux candidats

Un entraînement régulier dans les conditions de l'épreuve pour structurer et développer un propos organisé est essentiel. Le jury n'a pas vocation ici à évaluer des connaissances littéraires approfondies mais plutôt la capacité du candidat à construire et mettre en forme une réflexion. Nous attirons l'attention des candidats sur l'importance d'apprendre à se relire pour exercer la vigilance orthographique.

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE MATHEMATIQUES- CRPE 2022

Le sujet de l'épreuve de mathématiques est noté sur 20 points, il est composé de cinq exercices indépendants. Le nouveau format de l'épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques des candidats dans la maîtrise des notions fondamentales de mathématiques étudiées dans l'enseignement primaire avec un recul de maîtrise jusqu'en début de lycée pour certaines notions.

REMARQUES RELATIVES AUX EXERCICES

Exercice 1 :

La situation explorée s'appuie la mise en œuvre d'un jeu en maternelle, il s'agit de reconnaître une modélisation en probabilité pour évaluer les chances de réalisation de plusieurs événements. Une question en fin d'énoncé portait sur le sens même de la notion de probabilité, elle a déconcerté la plupart des candidats.

Exercice 2 :

Cet exercice portait sur des calculs de distances et de vitesses, et se terminait par une représentation par un graphique et une utilisation de ce graphique pour résoudre une question.

Exercice 3 :

Cet exercice aborde la géométrie de l'espace, il s'agit de calculer des distances, des volumes dans une configuration donnée. Des changements de cadre sont proposés, cadres fonctionnel, graphique et algébrique pour comparer des volumes.

Exercice 4 :

Cet exercice traite d'algorithmique et de programmes de calcul. Une formule de calcul dans un tableur est demandée.

Exercice 5 :

Cet exercice traite d'arithmétique, il présente le système numérique maya. Il s'agit de comprendre et de mettre en œuvre des écritures de nombres dans ce système.

C'est avec l'exercice 3 l'exercice le moins bien réussi des cinq exercices proposés.

Analyse des résultats :

Analyse globale

Moyenne	Médiane	Minimum	Maximum	%age éliminés
07,79	07,25	0,75	18,5	24,7 %

On peut déjà signaler le faible nombre de candidats présents à ce concours (239). 59 candidats ont une note inférieure ou égale à 5 en mathématiques, et sont donc éliminés de fait. Ils représentent 24,7 % des présents. Le sujet proposé pouvait être brillamment réussi par un bon élève de troisième. Il s'agit la plupart du temps de reconnaître un modèle mathématique et d'appliquer une propriété directe. 3,8 % des candidats ont une note supérieure à 16. Le taux d'élimination et la moyenne générale de l'épreuve montrent, compte-tenu des contenus de l'épreuve, que le niveau général des candidats en mathématiques ne s'améliore pas.

Analyse des résultats par exercices :

Le tableau suivant donne par exercice la moyenne et le nombre d'occurrence de l'item annoncé en colonne.

	Moyenne	Non-Réponse	Note zéro	Note Maximale	Taux NR ou zéro
Exercice 1 sur 3 points	1,68	15	11	14	10,9 %
Exercice 2 sur 4 points	1,95	4	1	5	2,1 %
Exercice 3 sur 5,5 points	1,98	44	18	6	25,9 %
Exercice 4 sur 4 points	2,02	24	9	3	13,8 %
Exercice 5 sur 3,5 points	1,06	26	16	3	15,6 %

Le taux NR ou zéro compile le nombre de non-réponses à l'exercice et le nombre de candidats qui ont eu zéro à l'exercice.

Correction syntaxique et qualité écrite :

Des points pouvaient être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat.

96% des candidats ne se sont pas vus retirer de points. Le nombre maximum de points retirés est de 2 points (2 % des candidats sont concernés).

Difficultés constatées des candidats :

De nombreux exercices n'ont pas été traités. Très peu de candidats ont traité l'exercice 5 sur la numération. Nous notons dans certains cas quelques écritures difficiles à déchiffrer. Ceci est regrettable pour un concours de recrutement de professeur des écoles. La mise en valeur des résultats et des démarches utilisées est appréciée.

De nombreuses copies manquent de rigueur sur l'utilisation des notations mathématiques et le vocabulaire spécifique aux mathématiques n'est pas utilisé à bon escient : parenthèses, crochets, confusion entre un segment et sa mesure de longueur, égalités approximatives, confusion entre chiffre et nombre. Les raisonnements autour de la proportionnalité semblent constituer une difficulté pour de nombreux candidats qui, parfois, n'ont pas conscience de l'incohérence des réponses proposées. Les candidats doivent développer un regard critique en s'appuyant sur les ordres de grandeur.

Quelques erreurs de conversion ont été observées, reflet d'une maîtrise fragile de notre système de numération.

Les constructions géométriques proposées dans les exercices 2 et 3 sont rarement réalisées. Les candidats ne semblent pas maîtriser les programmes de construction des figures proposées ainsi que la manipulation des outils de géométrie.

Points forts observés :

Un nombre important de candidats manifeste une maîtrise correcte dans les domaines suivants

- Probabilité
- Utiliser un programme de calcul
- Conversion de longueurs
- Utiliser une échelle

Conseils à donner aux candidats :

Les candidats doivent s'appliquer sur la rédaction. Ils doivent donner du sens aux notions apprises.

Les candidats doivent connaître le programme du cycle 4. Une justification précise et concise est appréciable, en évitant le verbiage.

Les candidats doivent bien indiquer le numéro des questions surtout lorsqu'elles ne sont pas traitées successivement. Les candidats doivent être plus rigoureux dans l'utilisation des nombres et doivent maîtriser les différents formats des nombres et leur utilisation.

EPREUVE ECRITE D'APPLICATION-CRPE 2022

RESULTATS

	Candidats ayant passé l'épreuve	Note la plus haute	Note la plus basse	Moyenne	Médiane
Sciences et technologie	101 dont 3 au second concours	17,5	04,25	07,5	9,63
Histoire- Géographie -EMC	114 dont 8 au second concours	17/20	01/20	08,96	08,7
Arts	41 dont 4 au second concours	17,20	03,5/20	09,74	10,50

DOMAINE SCIENCES ET TECHNOLOGIE

PARTIE 1 L'océan, un milieu de vie à la biodiversité florissante et aux réseaux trophiques

Cette première partie est la mieux « réussie » par les candidats.

Certains ont eu du mal à réaliser un schéma correct et un positionnement des espèces dans l'emboîtement.

Concernant la chaîne alimentaire, les flèches ne sont pas toujours dirigées de la proie vers le prédateur. Certains candidats avaient du mal à percevoir le déséquilibre en amont et en aval du maillon qui tend à disparaître.

Les candidats peinent à mettre en œuvre une démarche d'investigation basée notamment sur l'exploitation des ressources documentaires. De fait l'élaboration de la séance fût une difficulté pour de nombreux candidats.

PARTIE 2 Agir, un catamaran pour nettoyer l'océan

La non maîtrise des notions telles que la miscibilité et la masse volumique a conduit les candidats à les expliquer par l'exemple: « *l'eau et le pétrole ne se mélangent pas de façon homogène, le pétrole est plus léger que l'eau* ».

Les réponses rigoureuses font défaut. Le vocabulaire spécifique reste à acquérir comme par exemple, la différence entre sources et formes d'énergie. Aussi la rédaction du court texte pour la question 16 a constitué une difficulté pour les candidats.

PARTIE 3 Prévenir la pollution plastique

L'objectif de la manipulation était de définir des propriétés d'un objet en carton. De nombreux candidats ont respecté cet objectif.

Concernant l'utilisation de capteurs permettant de détecter le niveau de remplissage d'un bac, seul le capteur de force est rejeté.

Dans l'analyse des productions des élèves, peu d'activités de remédiation ont été proposées.

Un vocabulaire souvent imprécis démontre la faible appropriation des ressources qui concernent la programmation d'objets et l'algorithmique, sous domaines communs aux mathématiques et à la technologie.

Conseil aux candidats

Le niveau général des candidats en sciences et technologie est faible. Les réponses pourraient laisser entendre que certains n'ont pas bénéficié d'une formation de base en sciences et technologie dès l'école primaire.

Par ailleurs, le manque de méthode dans la lecture et l'analyse des documents a pu nuire à la production écrite des candidats.

Les correcteurs ont repéré de nombreuses fautes d'orthographe et une qualité d'expression préoccupante. Le respect des normes de l'écriture interpelle également. Il faut rappeler qu'ils sont appelés à être des « modèles » en tant que futurs professeurs des écoles.

Il convient donc de se préparer de manière plus approfondie, en revenant sur des connaissances du socle et en interrogeant des thématiques qui lient les sciences de la vie et de la Terre, les sciences physiques, la technologie et l'éducation au développement durable.

Le jury recommande donc aux candidats qui choisissent ce domaine disciplinaire :

-de l'aborder de manière intégrative en adossant leur préparation à la lecture documentaire pour notamment enrichir leurs connaissances, s'exercer à traiter et analyser l'information avec méthode et rigueur ;

-de s'approprier les contenus des programmes d'enseignement ;

-de s'acculturer aux nombreuses ressources pédagogiques présentes notamment sur le site EDUSCOL du ministère.

DOMAINE HISTOIRE-GEOGRAPHIE –EMC *Sujet de 3 heures composante Géographie*

Question 1. À partir du dossier documentaire, identifiez et définissez les notions essentielles qu'il faudrait faire découvrir et comprendre aux élèves lors du traitement du thème 2 du programme de géographie de CM2 : « Communiquer d'un bout à l'autre du monde grâce à l'Internet ».

Question 2. Elaborez une séquence d'apprentissage sur l'un des trois repères annuels de programmation de ce thème. Vous préciserez : le nombre de séances et leurs titres, les objectifs d'ensemble (savoirs fondamentaux, compétences travaillées, etc.) et les documents ou types de documents mobilisés (ces documents pourront être choisis dans le dossier documentaire ou proposés à partir d'autres sources).

Composante EMC

Question 3. Un élève de CM2 a publié des messages sur les réseaux sociaux pour harceler des camarades. En tant qu'agent du service public de l'éducation, vous agissez pour faire cesser la situation : décrivez votre action et indiquez les pistes que le document 8 permet de travailler.

Question 4. Vous décidez d'organiser ultérieurement, dans une démarche d'enseignement moral et civique et d'éducation aux médias et à l'information, une séance consacrée à un usage raisonné d'Internet, en vous aidant du document 10. Comment utilisez-vous ce dernier ?

STATISTIQUES DE CORRECTIONS

Concours	Nombre de copies			Note moyenne	Note mini	Note maxi	Médiane
	> moy	< moy	Total				
Externe	52	54	106	09,33	0,5	16,5	9,25
Interne	03	05	08	08,56	01	17	8,15

Composantes	Questions	Concours externe		Concours interne	
		Moyenne	Ecart/moyenne	Moyenne	Ecart/moyenne
Géographie /12	Q1 /5	2,44	- 0,36	2,69	+ 0,19
	Q2 /7	3,21	- 0,79	3,03	- 0,22
EMC /08	Q3 /4	2,04	+ 0,04	1,56	- 0,44
	Q4 /4	1,62	- 0,38	1,25	- 0,75

CONSTATS

Constats généraux

Un sujet qui paraissait difficilement accessible aux candidats à l'externe et qui favoriserait les candidats au concours interne. Ce qui n'est pas le cas pour les deux exercices. La géographie a été mieux réussie par les candidats à l'interne et l'EMC par les candidats à l'externe.

Certain(e)s candidat(e)s ont éprouvé des difficultés d'ordre méthodologique et organisationnel.

Le jury a constaté un certain formalisme dans le traitement des sujets de la part de certain(e)s candidat(e)s.

Format de l'épreuve

Le jury a émis quelques remarques quant :

- à la durée de l'épreuve qui présente 4 exercices à accomplir en trois heures et qui nécessite pour les candidats d'aller à l'essentiel. A ce propos, au regard de certaines copies présentant en EMC, une proposition réduite par rapport à la composante « géographie », il semble que les candidats aient rencontré un problème de gestion du temps ;

- aux documents, qui ont été considérés, par certain(e)s candidat(e)s, comme mal adaptés aux élèves, en particulier pour ce qui concerne la composante « géographie » (questions 2). Le jury a également relevé ce point. De ce fait, certain(e)s candidat(e)s ont mobilisé d'autres documents. Il a été constaté que les meilleures compositions se trouvaient dans ce cas de figure ;

- aux consignes qui n'étaient pas assez précises selon les membres du jury. De ce fait, il a constaté que certain(e)s candidat(e)s n'ont pas proposé de propos introductifs, ni de problématique dans les questions 1 et 3 ;

ELEMENTS DE REUSSITE

Généralités

Une qualité d'écriture en adéquation avec le niveau du concours

Une bonne gestion du temps permettant un équilibre entre les deux composantes.

Questions de connaissances

Le jury a apprécié les présentations (Q1 et 3) introduites et problématisées au regard du corpus documentaire et du sujet.

Questions de pratiques pédagogiques

Les copies ayant fait preuve de réflexion et de réflexivité par rapport à la mise en œuvre pédagogique ont été appréciées.

La présence de proposition réaliste montrant une certaine connaissance de la réalité des classes

La présence du vocabulaire géographique utilisé à bon escient

Un choix raisonné et concret des documents dans la question 2 – exploitation partielle clairement identifiée

Présentation claire des objectifs, notions, capacités/compétences en adéquation avec les activités proposées

POINTS DE FAIBLESSE

Généralités

Beaucoup de candidats ne maîtrisent pas les attendus de l'épreuve. Ce qui paraît assez peu étonnant pour une première session de ce type.

Absence de maîtrise orthographique et syntaxique

Questions de connaissances

La paraphrase d'autant que les documents fournissaient l'ensemble des réponses.

Des lacunes scientifiques (connaissance des notions, utilisation des échelles, identification des acteurs...) qui entravent la compréhension des documents et empêchent beaucoup de candidats de sortir de la paraphrase.

Absence de raisonnement géographique

La présence des termes de la définition (Q1) sans mise en relation avec le sujet

Questions de pratiques pédagogiques

Beaucoup ne distinguent pas une séquence d'une séance

Nombre de candidats ont éprouvé des difficultés à présenter des séances/séquences cohérentes

Un traitement souvent trop descriptif de la mise en œuvre pédagogique : « je me lève, je fais des photocopies ».

Un manque d'analyse des sujets (Q1 et 3)

Conseils aux candidats

Nécessité :

- d'appréhender les modalités de l'épreuve par rapport à sa durée et aux exercices demandés
- de maîtriser les connaissances scientifiques et compétences de base dans les disciplines concernées : notions, lexique spécifique à la discipline, analyse de documents
- de connaître quelques principes didactiques et pédagogiques : progression/séquences/séances ; activités permettant l'acquisition de connaissances et compétences dans la discipline.
- de connaître les programmes, les volumes horaires et les attendus afférents à l'enseignement des disciplines dans le 1^{er} degré
- de connaître les capacités des élèves aux différents niveaux convoqués dans l'exercice de mise en œuvre.

DOMAINE ARTS

Les meilleures copies sont celles des candidats qui ont porté une attention particulière à :

- Soigner la présentation de leur copie ;
- Rédiger une composition organisée selon la forme : introduction, développement, conclusion ;
- Argumenter et justifier les choix faits ;
- Prendre en compte les documents fournis pour proposer des activités permettant aux élèves d'écouter avec un engagement du corps pour sentir la pulsation, repérer l'organisation de la musique (en particulier repérer le thème, les improvisations), percevoir les variations d'intensité ou reproduire des rythmes (cellules rythmiques prélevées dans l'œuvre écoutée) ;
- Proposer des prolongements ;

Les faiblesses et difficultés relèvent surtout d'une méconnaissance des attendus de l'épreuve d'application du domaine des Arts. Quelques erreurs ont été signalées dans la distinction entre une séance et une séquence en arts.

Les difficultés relèvent principalement :

- D'une compréhension superficielle des enjeux de l'enseignement de l'Education musicale à l'école élémentaire ;
- De l'analyse critique d'une séance et la capacité à proposer des pistes de situations pédagogiques visant à l'améliorer ;
- D'un manque de rigueur au niveau de l'orthographe, de la syntaxe, du lexique musical notamment ;

- D'une absence de lien entre les objectifs et les activités proposées pour les atteindre ;
- D'une absence de prévision d'une évaluation des acquis à l'issue de la séance proposée.
- D'une confusion entre fiche de séquence et fiche de séance ;
- D'une fiche de préparation approximative (place de la séance non indiquée - absence des durées des différentes phases de la séance – organisation incohérente des activités – des consignes peu claires et relevant parfois de l'injonction – rôle des élèves, de l'enseignant rarement défini).

Conseils aux candidats

Il est important de rappeler aux candidats qu'il s'agit de traiter les 2 domaines disciplinaires dans le cadre de cette épreuve : les arts plastiques et l'éducation musicale. Il faut veiller à rédiger en respectant la syntaxe et l'orthographe.

Il est conseillé aux futurs candidats de :

- Bien connaître les différents éléments constituant la fiche de préparation d'une séance d'apprentissage en Education musicale ;
- Prendre en compte le dossier fourni pour concevoir la fiche de préparation et ainsi éviter tout « hors sujet » ;
- Proposer des activités pertinentes, adaptées au niveau des élèves, permettant d'identifier des éléments musicaux caractéristiques et accordant une place réelle à la pratique musicale : écoute active - Production vocale, rythmique (percussions corporelles, instrumentales, expression corporelle chorégraphiée...);
- Veiller à la justesse du lexique musical utilisé et connaître les notions techniques telles que les paramètres du son (hauteur, intensité, durée, timbre) ;
- Porter une attention particulière aux liens avec d'autres domaines disciplinaires comme l'histoire des arts, les arts plastiques, le français, l'EPS... et envisager la place de la découverte de l'œuvre musicale proposée dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) de l'élève ;
- Connaître la démarche de projet en Arts ainsi que la démarche de création.

Les candidats doivent tenir compte de l'importance de la fiche de préparation qui permet de prévoir en détails les différentes phases de l'unité d'apprentissage. Elle prend entre autres en compte la gestion de l'espace, la diversité des élèves, leurs acquis, la place de l'enseignant, la façon de gérer le groupe. Les consignes et consolidations doivent être explicites et précises. Il est Important de signaler en arts plastiques dans quelle partie du programme se situe la séance.

Enfin il faut impérativement que tous les candidats se saisissent des documents proposés pour étayer la séance en jeu.

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE CREOLE – CRPE 2022

SPECIAL LANGUE REGIONAL Option : créole guadeloupéen

Le présent rapport rend compte de la prestation écrite et orale des candidats à l'occasion des épreuves d'admissibilité et d'admission. Il indique les difficultés rencontrées et les réussites. Il vise également à dispenser des conseils précis à destination des futurs candidats.

Statistiques générales de l'épreuve d'admissibilité :

Concours externe public spécial de et en langue régionale	Postes offerts	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats admis
	5	16	8	3	3

Le coefficient général de ce concours est de 3 dont 1 pour l'admissibilité et 2 pour l'admission.

Epreuve écrite	Note minimale	Note maximale	Moyenne
	5.25	14/20	10.19/20
	Nombre de copies au-dessus de la moyenne	Nombre de copies en-dessous de la moyenne	
	4	4	

Rappel du texte réglementaire de l'épreuve écrite en langue régionale :

L'épreuve écrite en langue régionale comporte trois parties :

- Une partie consistant en un commentaire en créole d'un texte en créole
- Une traduction d'un texte bref en créole, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire,
- Le commentaire d'un document pédagogique.

L'épreuve d'un coefficient 1 dure 3 heures. Elle est notée sur 20. Toute note globale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

1. Première partie : le commentaire en créole d'un texte authentique en créole

Le commentaire en créole d'un texte en créole peut être guidé ou non.

Pour la présente session, un commentaire guidé au moyen de deux questions a été proposé aux candidats. Les consignes de guidage constituent un étayage fort permettant d'éclairer l'interprétation du texte et de dégager les idées à développer dans le corps du commentaire.

Dans tous les cas, les candidats sont évalués sur leur aptitude à rédiger un commentaire organisé, comptant une introduction, un développement avec au moins deux paragraphes et une conclusion. Le développement doit être mené par un souci de démonstration montrant une compréhension du texte : du plus apparent au plus implicite, prenant appui sur des éléments textuels précis. Le texte support ne doit pas être un prétexte à une réflexion libre et désincarnée sur des sujets éventuellement suggérés par le texte.

Le choix et la variété lexicale, le recours aux reprises nominales, la rédaction et la recevabilité des phrases, leur enchaînement et l'insertion des citations textuelles, la construction ordonnée et progressive du commentaire sont recherchés et appréciés. La redite de la même idée a parfois occupé la quasi-totalité du développement.

Le niveau C1 du CECRL et la maîtrise de la graphie (GEREC-1) est attendu d'un futur professeur des écoles.

Le texte à commenter était un extrait de conte intitulé *On jenn péchè Grantans é on chatou a mistè*, tiré de Légendes et contes des Antilles, Edition et diffusion de la culture antillaise. Le candidat était invité à questionner l'instance énonciative, la place et la fonction du narrateur dans un conte merveilleux. Les pensées et jugements du narrateur omniscient rythment le récit et a une incidence majeure sur la perception du personnage principal. Conséquemment, il est attendu des observations sur les types de phrases, la modalisation, les marques de l'oralité créole, le recours à la parole proverbiale etc. L'analyse de l'évolution du personnage principal obligeait les candidats à une analyse des schémas narratif et actantiel mais aussi à une réflexion métalinguistique sur la visée du récit et de manière élargie au rôle du conte dans la société créole.

Le jury a jugé satisfaisante la connaissance de la méthodologie globale de l'épreuve de commentaire guidé. En revanche, la paraphrase, traduisant du reste une bonne compréhension littérale du texte, s'est malheureusement souvent substituée au travail d'analyse et d'interprétation. De même l'articulation idée/argument-exemple-citation a souvent été occultée ou mal maîtrisée, certains candidats bafouant les règles élémentaires de l'insertion de la citation ou accumulant des bouts de textes sans en faire émerger du sens.

Le commentaire est aussi un exercice formel caractérisé par une mise en page rigoureuse des parties et sous-parties indiquées par des retours à la ligne.

Comme dit précédemment, l'exercice de commentaire offre l'occasion de faire montre de solides compétences linguistiques. Une bonne copie est celle mettant au service d'une réflexion pertinente et articulée, une bonne qualité d'expression. La qualité de la langue (syntaxe et/ou graphie fautive(s), gallicismes, néologismes et mésusage d'expressions créoles...) a souvent laissé à désirer et a témoigné de l'indigence lexicale de certains candidats. L'absence de majuscules a parfois désarçonné le jury. Certains candidats ont fait un usage abusif, non maîtrisé de proverbes ou d'expressions réécrites et utilisés à mauvais escient.

Le jury a déploré :

- l'absence de tiret entre le nom et le déterminant défini ou démonstratif postposé « kò ay, richès la »
- la fusion entre le marqueur de la négation et/ ou les morphèmes d'aspect et de temps (paté, paka, sété)
- des gallicismes tels que « pé impòt jan i yé »
- des fautes d'orthographe traduisant une méconnaissance de la graphie du Gérec-78 (samblé, finn, cyclon...).
- une difficulté notable avec la cohérence temporelle et à la concordance des temps
- une propension à séparer graphiquement la proposition subordonnée conjonctive de la principale.

Conseils aux candidats :

Le jury invite les candidats à consolider leurs bases grammaticales en créole en fréquentant régulièrement des ouvrages de grammaire, des textes littéraires ou non en créole. La rédaction en créole doit faire l'objet d'une attention singulière et d'un entraînement régulier.

2. Deuxième partie : traduction d'un texte bref en créole, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.

Pour cette session, le choix d'un court passage à traduire extrait du texte à commenter a été fait.

Les candidats étaient notamment évalués sur la maîtrise de la langue française mais aussi leur capacité à demeurer fidèle aux style, niveau de langue, idées (sans ajout ni omission) du texte à traduire.

Les traductions proposées étaient de bonne qualité. De très rares omissions ou sur-traduction ont été notées. L'orthographe et la syntaxe françaises étaient assez bien maîtrisées. Le jury a eu à déplorer de rares erreurs lexicales : « fesait », syntaxiques « les autres qui voyait » etc.

Conseils aux candidats :

La version est un exercice qui nécessite un entraînement constant. Le jury ne peut qu'exhorter les candidats à s'intéresser aux notions d'aspect et de valeurs des temps, à la « reduplication » etc. pour parvenir à une traduction plus juste.

3. Troisième partie : Grammaire

Un ou plusieurs points grammaticaux peuvent être soumis à l'étude du candidat, ils peuvent être extraits du texte à commenter ou d'un document inconnu. Les faits de langues peuvent être soulignés ou non dans le texte ou peuvent relever d'un exercice de grammaire contrastive.

La consigne indique aux candidats la langue dans laquelle sa réponse devra être rédigée.

Il semble que la lecture de la consigne ait été hâtive : trop peu de candidats ont noté qu'il était attendu d'eux une analyse syntagmatique suivi d'une explicitation du point commun entre les différentes occurrences, apparaissant en gras dans le texte.

Des trois premiers temps de l'épreuve écrite, celui-ci fut le moins bien réussi. Les ébauches d'analyse souvent non rédigées et présentées sous formes schématiques ou de tableaux ont mis en évidence

une méconnaissance du vocabulaire grammatical voire une confusion des notions de classes et de fonctions.

Le fait de langue n'a pas été traité. Aucun des candidats n'a questionné l'absence de tiré entre le GN et le déterminant postposé. Aucun n'a su reconnaître la présence tampon d'un complément du nom ou d'un adjectif qualificatif épithète liée entre le nom noyau et le déterminant.

Conseils aux candidats :

Le jury invite le candidat à lire des articles et consulter des ouvrages de grammaire fréquente (Bernabé, Factum-Sainton, Jeannot-Fourcaud, Damoiseau...)

4. Commentaire d'un document pédagogique :

La réussite de cet exercice sous-tend une connaissance des programmes et des préconisations officielles en matière d'activités langagières des cycles 1 à 3.

La consigne proposée aux candidats invitait tout d'abord ceux-ci à envisager la nature du document et son destinataire. Le travail sur le repérage des objectifs linguistiques s'inscrivait dans une réflexion plus large où le candidat devait envisager le cycle et le niveau du CECRL concernés, l'entrée culturelle travaillée mais aussi énumérer les compétences langagières pointées.

Si la plupart des candidats a assez aisément identifié la nature du document et son destinataire, une majorité s'est contentée d'une simple description des activités énoncées sans proposer une réelle analyse didactique du support.

La question des prérequis n'a pas été abordée. Aucun candidat ne s'est penché sur l'identification des outils nécessaires à la manipulation linguistique, sur les modalités de travail ou sur l'évaluation des objectifs visés.

EPREUVES D'ADMISSION

1ERE EPREUVE : LEÇONS

	Réussites	Difficultés	Conseils aux candidats
Remarques générales	<p>Les membres de jurys ont pu apprécier la ponctualité des candidats</p> <p>Les thématiques et la variété de présentation des sujets proposées étaient appréciables.</p>	<p>Certains sujets présentaient des corpus de textes denses.</p> <p>Les candidats ont eu des difficultés de compréhension et d'appropriation des sujets de mathématiques en particulier pour la maternelle.</p>	
Exposé	<p>L'analyse du sujet est bien perçue.</p> <p>En moyenne, les candidats ont réalisé des exposés de 10 minutes</p> <p>Les 15 minutes ont été rarement exploitées.</p> <p>La différenciation pédagogique a été proposée lors de la conception des séances.</p> <p>Les exposés réussis sont en priorité ceux pour lesquels les candidats ont pris le temps de bien lire le sujet et ont donc bien compris ce qui était demandé.</p> <p>Lorsqu'une séance est demandée certains candidats présentent de façon succincte la séquence dans laquelle elle est inscrite.</p> <p>Certains candidats développent de façon précise les différentes phases de la séance après avoir indiqué les objectifs, les pré requis.</p> <p>Une prise en compte pertinente de l'hétérogénéité des classes est quelquefois repérée.</p>	<p>La plupart des candidats a eu une présentation standard au sein de laquelle le temps dédié aux documents a occupé trop de temps.</p> <p>Certains se contentent de lire la consigne du sujet là où d'autres proposent une présentation excessivement longue des documents du dossier. C'est à proscrire, tout comme les exposés comportant de nombreuses généralités listant certains termes du lexique professionnel sans leur donner du sens.</p> <p>Attention au candidat plongé dans ses notes qui ne regarde pas les membres de la commission.</p> <p>Le manque de cohérence entre activité, objectifs, évaluation, institutionnalisation a été repéré. On observe une tendance à surinvestir l'utilisation de supports d'activité sur feuille en maternelle.</p> <p>Certains exposés traduisent une absence totale de prise en compte de ce que les élèves doivent apprendre.</p>	<p>Il est conseillé vivement de procéder à une lecture attentive du dossier et d'exploiter les ressources institutionnelles présentées.</p> <p>Le candidat doit être en mesure de faire les exercices proposés dans le sujet (Le jury est étonné que certains candidats ne soient pas en mesure de faire une lecture expressive des supports proposés aux élèves, ou que d'autres ne soient en capacité de résoudre les problèmes proposés dans le dossier).</p> <p>-Formuler explicitement les consignes données aux élèves</p> <p>-Analyser les productions des élèves notamment les non réponses</p> <p>-Lire attentivement les données des situations proposées.</p> <p>Au-delà de la connaissance de l'intitulé des différentes phases d'une séance, le candidat est invité à mieux connaître les enjeux de ces différentes phases, de mieux appréhender leur articulation et de veiller à la cohérence de la séance (et ou de la séquence) présentée</p>

	<p>Certains exposés montrent une première connaissance des gestes professionnels du professeur des écoles.</p>	<p>On a pu noter :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'absence de consignes ou des consignes lacunaires ; -Du hors sujet du fait d'une mauvaise lecture ou des propositions ne répondant pas complètement à la commande. 	<p>(Exemple : une institutionnalisation sans rapport avec l'objectif spécifique, une phase de mise en route qui ne sert pas l'activité de recherche, etc...)</p> <p>Lorsqu'un sujet comporte des travaux d'élèves il est nécessaire de procéder à leur analyse et de les exploiter</p>
Entretien	<p>Les candidats étaient à l'écoute, cela a permis de nourrir les échanges. Le Jury repère positivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La capacité des candidats à faire évoluer leur proposition à partir des remarques du jury ; -La capacité à argumenter ses choix, à faire évoluer son analyse ; -La capacité à établir des liens avec les connaissances empiriques, le prescrit ; -La capacité à reconstruire la séance lors de l'entretien en tenant du questionnement -La capacité à se projeter dans la réalité d'une classe pour affiner la réflexion pédagogique ; -Le candidat qui s'est fait preuve de réactivité. <p>Le jury a repéré en général, une posture d'écoute et des tenues vestimentaires adaptées pour un futur professeur des écoles.</p> <p>On note que les candidatures masculines demeurent minoritaires.</p>	<p>On a pu noter :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le décalage entre la proposition de mise en œuvre des séances et la réalité du terrain (effectif, modalité d'organisation) ; -Certains candidats se sont référés à leur stage. Ils s'enferment dans leur expérience professionnelle qu'ils identifient comme des « modèles » ; -Le manque de connaissances (didactiques, pédagogiques, réalité d'une classe, connaissance de la maternelle...); -La difficulté à faire évoluer ses propos, le manque de prise de recul -Une conception erronée de l'enseignement (confusion entre enseigner et dire ou montrer) ; -Le manque de pugnacité de certains candidats ; -Des réponses faisant étalage d'un lexique pédagogique pointu sans lien avec le questionnement et sans véritable analyse. 	<p>Il est recommandé aux candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De s'assurer d'avoir compris et de s'appropriier les concepts et notions à enseigner. - D'écouter et d'entendre les questions posées - De prendre le temps de réfléchir pour formuler sa réponse et son argumentation - De maintenir une réactivité lors de l'entretien (attention à l'enchaînement de « je ne sais pas ») ; -D'utiliser toute la durée de l'entretien pour montrer des connaissances en lien avec le questionnement ; -D'être en capacité de relancer l'échange en puisant dans ses ressources, ses connaissances, ses expériences et les documents dont il dispose.

<p>Maitrise de la langue Compétences communicationnelles</p>	<p>De manière générale, les candidats font preuve de bonnes compétences de communication avec une syntaxe globalement bien maîtrisée. Les candidats qui ont réussi à gérer leur stress propose une présentation fluide, structurée et problématisée, un langage clair, précis(notamment en mathématiques).</p>	<p>Pour certains candidats, on note un langage confus, des erreurs d'accord (masculin/féminin, singulier/pluriel, les/leur...), un langage familier, le regard fuyant, la voix inaudible, un ton monocorde.</p>	<p>Maîtriser la langue française est indispensable pour enseigner. Il est nécessaire de s'approprier le lexique disciplinaire avec plus de précision et de développer ses compétences communicationnelles.</p>
--	--	---	--

2EME EPREUVE : EPS ET PROJECTION DANS LE METIER DE PROFESSEUR

	Réussites	Difficultés	Conseils aux candidats
<p>EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE Exposé</p>	<p>Les exposés réussis sont en priorité ceux pour lesquels les candidats ont pris le temps de bien lire le sujet, bien compris ce qui était demandé et ont tenu compte des éléments de contexte. Les meilleures candidatures ont su pleinement analyser les données de la description et présenter ce qu'elles induisent pour un meilleur traitement de la question proposée.</p> <p>-Une candidate a problématisé la situation et réalisé une présentation remarquable.</p> <p>-Les candidats qui ont su se démarquer investissent la situation en précisant le niveau de classe, la période et l'effectif de la classe. Le contexte implicite est souligné, par exemple CP12 donc classe en Education Prioritaire.</p> <p>Certains candidats ont su présenter une unité d'apprentissage complète en précisant la situation de référence, les modalités d'évaluation, les critères de réussite. Ils ont su</p>	<p>-La description de la situation n'est pas toujours perçue pleinement par des candidats. La lecture de cette description est assez souvent en diagonale et tous les obstacles ne sont pas relevés.</p> <p>-L'unité d'apprentissage semble méconnue voire inconnue par certains candidats, ses composantes ne sont pas mentionnées.</p> <p>-Le candidat répond directement à la question posée parfois en faisant fi de la situation proposée par le sujet. L'exposé est trop court. Il n'y a pas de prise en compte des éléments de contexte voire de la sécurité.</p> <p>On observe une méconnaissance des attendus de l'épreuve : choix du champ d'apprentissage et de l'activité support (Arrêté...) qui conduit à une présentation</p>	<p>- Dans le cadre des nouveautés liées à ce concours, connaître la nouvelle formulation du sujet d'EPS et donc les attendus de cette épreuve</p> <p>-S'imprégner du sujet et l'investir</p> <p>- Relever les termes importants de la situation</p> <p>-Préciser le contexte induit par cette présentation</p> <p>-Ne pas se précipiter sur la question sans approfondir le contexte induit par la situation</p> <p>-Avoir un regard large sur le système éducatif</p> <p>- Proposer des activités cohérentes en fonction de l'âge des élèves et de leur capacité</p> <p>-Connaitre la définition d'unité ou module d'apprentissage</p>

	<p>intégrer judicieusement la séance dans l'unité d'apprentissage et proposer des prolongements dans d'autres champs disciplinaires et les valeurs de la République ont été énoncés. Ils développent de façon précise les différentes phases de la séance après avoir indiqué les objectifs, les enjeux de l'EPS.</p> <p>Cette nouvelle formule de l'épreuve est très bien appréhendée par ces profils de candidats.</p> <p>Le lexique professionnel est maîtrisé : champ d'apprentissage, APSA, domaine...</p> <p>Les spécificités de la maternelle sont connues : place de l'ATSEM et modalités d'apprentissage</p> <p><i>L'exposé dure 8 à 10 minutes en moyenne</i></p>	<p>d'une succession d'activités sans cohérence.</p>	
<p>EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE Entretien</p>	<p>Cette partie de l'épreuve a permis d'apprécier l'analyse du candidat et de l'interroger plus amplement sur l'EPS et le sport scolaire.</p> <p>Les candidats qui ont eu un retour favorable du jury ont su expliciter leur choix et affiner leurs premières réponses transmises par leur exposé. Ils ont une connaissance de l'actualité relative au domaine de l'EPS et du sport, ce qui est à leur avantage dans le cadre de l'entretien.</p> <p>Le lien EPS/ Santé a été fait de même pour la nécessité d'y adjoindre un enseignement en EMC selon les profils d'élèves.</p> <p>Les valeurs de la République ont été énoncés. Certains candidats ont su faire évoluer les situations d'apprentissage proposées lors de l'exposé</p>	<p>-Fragilité sur la didactique</p> <p>-Certains candidats demeurent en extériorité et privilégient le pronom ON pour s'exprimer.</p> <p>-Des candidats se cantonnent à leur classe voire leur école. Dès qu'il s'agit d'ouvrir ce regard et de penser des territoires plus vastes, les candidats semblent perdus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etre à l'écoute du jury - S'exprimer, développer son point de vue, son analyse du sujet - Etre disposé à entrer en dialogue avec le jury - S'enrichir de la connaissance du système éducatif - Maintenir une veille informationnelle -L'actualité liée au domaine EPS/SPORT est à connaître : Pass'sport, Génération 2024, APQ 30, classes bleues... - Connaître les priorités nationales du Ministère en EPS, lire les instructions officielles. -S'intéresser au lien Pédagogie/ Educatif dans le cadre du sport et de l'EPS (Mise en place du plan Mercredi, quel lien avec les activités en EPS présentes à l'école ?)

<p>PROJECTION DANS LE METIER DE PROFESSEUR Exposé</p>	<p>-L'exposé exprimant les motivations à enseigner au 1^{er} degré est dans l'ensemble bien préparé. -Le candidat occupe les 5 minutes.</p>	<p>Certaines motivations sont légères et se cantonnent à « <i>C'est un rêve d'enfant/ J'aime les enfants</i> » ... Certaines motivations sont extrinsèques au candidat : « <i>Untel m'a dit que je pouvais me présenter au concours.</i> »</p>	<p>Porter une réflexion accrue sur son parcours professionnel, associatif, son parcours universitaire voire de formation. Mettre ces parcours en cohérence avec les compétences du métier visé.</p>
<p>PROJECTION DANS LE METIER DE PROFESSEUR Echange</p>	<p>Les meilleures candidatures ont su prendre appui sur leur expérience pour se projeter dans le métier. Les candidats qui excellent ont une idée précise voire juste du métier d'enseignant. Deux candidates ont parlé de leur parcours futur en exprimant vouloir devenir pour l'une, formatrice en passant le CAFIPEMF et pour l'autre, Chef d'établissement.</p>	<p>-Quelques enseignants n'ont pas su écouter finement les questions du jury. -Certaines candidatures apparaissent comme étant « par défaut » donc le candidat a du mal à échanger sur sa motivation. -Un certain laisser-aller a été observé chez certaines candidates notamment concernant la tenue vestimentaire. Les candidats doivent adopter la posture du métier qu'ils souhaitent embrasser. Il apparaît utile de le leur rappeler. - Cette nouvelle formule de l'épreuve projette les candidats qui se sont saisis de l'épreuve dans la réalité du métier</p>	<p>La connaissance de la gouvernance semble assez légère : l'organigramme du rectorat n'est pas connu, le Secrétaire Général est quasiment méconnu de tous les candidats. Une confusion sur les fonctions des acteurs est notée.</p>
<p>PROJECTION DANS LE METIER DE PROFESSEUR Mise en situation professionnelle 1 et 2</p>	<p>Cette épreuve permet d'ouvrir sur le fonctionnement du système éducatif en accentuant sur des questions d'enseignement et de vie scolaire. Les membres de jury ont varié les situations proposées aux candidats qui ont su maintenir pour la plupart une concentration utile à l'épreuve. Les meilleurs candidats ont su développer un véritable échange avec le jury</p>	<p>-Certains candidats idéalisent le métier. Ils ne peuvent donc comprendre la finesse des questions posées par le jury. - Les contraintes du métier ne sont pas toujours explicitées. - Certains candidats doivent être moins scolaires. La théorie a parfois pris le dessus sur la pratique. De ce fait, des incohérences axées sur la faisabilité de</p>	<p>Il est conseillé aux candidats de connaître les particularités de l'enseignement au premier degré afin de construire une vision concrète du métier. La connaissance des instances de l'école (conseil de cycles, de maîtres, d'école), de ce qu'est un projet d'école et en quoi il est important pour l'école est attendue. Il convient également de s'interroger sur le partenariat notamment le rôle et les missions du Maire. La représentation de l'éducation prioritaire est parfois réductrice.</p>

	<p>Les réussites sont à orienter vers les candidats qui justifient d'un bagage assez solide pour entrer en dialogue avec le jury et offrir des réponses nourries et motivées par des éléments de connaissance pertinents.</p> <p>Les questions « Enseignement » et « Vie scolaire » posées par les jurés ont investi un ensemble large de thématiques parmi celles retenues en réunion préparatoire.</p>	<p>leurs propositions ont été mises en exergue.</p> <p>- Des mises en situation ont pu ébranler des candidats. Leur vision d'un monde de l'éducation idyllique a semblé être heurtée par une première déconstruction de leur représentation.</p> <p>-Les candidats doivent se saisir de la nécessité de travailler en contexte.</p>	<p>Les cités éducatives, les Quartiers Prioritaires en Politique de la Ville sont des notions assez méconnues voire inconnues.</p> <p>Le cadre sécuritaire à l'école doit être approfondi.</p> <p>Définir une veille informationnelle active, constante et régulière.</p> <p>L'actualité de l'Institution est méconnue, par exemple : expérimentation de Marseille...</p> <p>Les droits et obligations de l'enseignant sont à connaître.</p> <p>Approfondir la notion de travail en contexte</p> <p>Une culture du monde de l'Education est à accentuer.</p> <p>S'entraîner davantage à cet exercice d'oral pour mieux l'appréhender</p>
<p>Maitrise de la langue Compétences communicationnelles</p>	<p>Les candidats ont fait preuve d'un usage de la langue dans l'ensemble, conforme aux attendus du référentiel métier de l'enseignant.</p> <p>La communication candidats /jury a respecté les règles de cordialité.</p>		

EPREUVE ORALE SPECIAL LANGUE REGIONAL Option : créole guadeloupéen

Présentation générale de l'épreuve orale de créole

L'épreuve comporte un exposé de 25 minutes suivi d'un entretien en créole avec le jury de 15 minutes. Le premier attendu de l'épreuve est la maîtrise de la langue dans toutes ses composantes : correction grammaticale, lexicale, prosodie. Il est attendu des candidats qu'ils démontrent leur bonne maîtrise de la langue créole pour communiquer et, à terme, pour enseigner.

La langue du professeur est une référence dans sa classe, et c'est sur sa qualité que repose une large part de la construction des compétences langagières des élèves.

Le jury attend donc que les candidats s'expriment en créole avec clarté et précision, dans un registre adapté.

L'épreuve permet d'évaluer les compétences de compréhension écrite et orale, d'expression orale en continu et en interaction des candidats. Le niveau de langue est jugé à la richesse du vocabulaire personnel mobilisé, à l'emploi spontané et pertinent d'idiotismes, à la correction et à la souplesse de la syntaxe.

Sont également pris en compte les aspects pragmatiques de la communication : posture du locuteur, intonation et expressivité, placement de la voix, clarté du propos, capacité à mobiliser l'attention et l'intérêt des interlocuteurs.

A l'évaluation des compétences langagières s'ajoutent celle de la compétence culturelle. Il est attendu du candidat qu'ils possèdent de solides connaissances dans ce champ, qu'il sache les mobiliser à bon escient en situation de communication.

L'épreuve vise les qualités de compréhension des candidats ainsi que leur aptitude à présenter et analyser un document, en dégagant une problématique, en construisant une réflexion argumentée et organisée.

L'exposé et l'entretien sont deux moments durant lesquels le jury apprécie les compétences linguistiques, culturelles, communicationnelles et la motivation à enseigner le créole du futur enseignant.

L'exposé : l'analyse en créole du dossier

Dans un premier temps, les candidats doivent faire une analyse **en créole** de 15 minutes maximum, de **tous** les documents constitutifs du dossier.

Il est attendu des candidats qu'ils possèdent de solides connaissances des faits de civilisation créole, et qu'ils sachent les mobiliser en contexte de communication.

L'évaluation de la compétence culturelle implique une compréhension des faits culturels présentés dans le dossier et se cultive par la lecture et/ou la fréquentation de documents de natures diverses.

Par ailleurs, elle repose sur la connaissance des entrées culturelles des programmes de langue vivante régionale des cycles 2 et 3.

L'épreuve vise à évaluer les qualités de compréhension orale et écrite des candidats et leur aptitude à présenter et analyser les documents (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) ainsi que leur capacité à développer une interaction portant, d'une part, sur un approfondissement des thématiques abordées lors de l'exposé.

Lors de la prise de parole en continu, le jury attend des candidats qu'ils utilisent au mieux le temps dont ils disposent. Une fois les documents présentés, leur contenu explicité, il est attendu des candidats qu'ils développent les thèmes abordés dans les supports, en problématisent les enjeux et construisent leur argumentation à partir d'exemples précis, en s'appuyant de façon précise sur les documents ainsi que sur leurs connaissances culturelles personnelles.

D'un point de vue formel, les candidats ont globalement tous veiller à introduire leurs propos. Une seule candidate est parvenue à problématiser le dossier, à faire émerger des hypothèses de lecture et à en faire l'annonce dans un plan progressif et cohérent dont elle ne s'est jamais départi.

Pour cette session, la présentation et l'analyse ont souvent été très parcellaires, limitant fortement la possibilité offerte au jury d'apprécier l'aptitude des candidats à bâtir un propos clair, structuré et progressif.

En marge de l'émergence d'une cohérence thématique, il était attendu des candidats qu'ils questionnent le genre des documents, qu'ils s'intéressent à leur construction et à leur découpage, qu'ils relèvent des procédés formels, qu'ils appréhendent les intentions et/ou effets recherchés par l'auteur/les locuteurs et surtout qu'ils mettent en perspective les différents éléments recensés.

Les documents audiovisuels et textuels n'ont pas été exploités dans toutes leurs dimensions (genre, découpage du document audiovisuel, procédés formels, intentions, narration/énonciation...).

L'analyse des documents s'est souvent réduite à une synthèse des idées essentielles sans que les candidats n'envisagent l'implicite des documents ou leur intérêt culturel, didactique ou pédagogique.

Les textes proposés n'ont quasiment pas été étudiés. De rares passages ont servi de prétexte à l'énonciation d'une idée en lien avec la thématique générale du dossier.

L'analyse du document pédagogique a souvent été occultée ou s'est limitée à l'identification du type de document.

La présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter

Dans un second temps, **en 10 minutes maximum** les candidats présentent et explicitent l'utilisation qu'ils feraient des documents du dossier dans une séquence ou une séance d'enseignement.

Cette nouvelle épreuve à dominantes didactique et pédagogique se déroule en français. Elle évalue l'aptitude des candidats à concevoir et organiser une séquence d'enseignement en langue vivante régionale en prenant appui sur les programmes officiels, le CECRL, le socle commun de connaissances et de compétences et le dossier proposé.

L'analyse en créole du dossier (première sous-partie de l'épreuve) devrait théoriquement servir de point d'appui à la seconde sous-partie. Le jury a regretté que les candidats n'aient ni envisagé les difficultés et obstacles d'apprentissage ni mis en exergue le potentiel que pourrait présenter un dossier prenant appui sur un environnement familier des élèves.

Le jury a apprécié la volonté des candidats à inscrire les pratiques pédagogique et didactique proposées dans un environnement scolaire ritualisé qui donne des repères aux élèves. Les candidats ont essayé de faire émerger un projet didactique en tâchant globalement de mettre en exergue le cycle concerné, les domaines du socle concernés, les objectifs généraux ciblés, les compétences travaillées, et l'articulation générale des séances.

Certains éléments du dossier ont été écartés sans que ces choix ne soient justifiés. Dans leur grande majorité les candidats se sont ensuite appesantis sur une séance qui à l'instar de la séquence ne présentant aucune articulation à une entrée culturelle précise des programmes de LVR. La présentation de la séance s'est souvent cantonnée à une énumération de compétences à travailler sans explicitation des activités langagières, des phases d'apprentissages, de leur sens, des conditions de réussite des tâches ou réflexion portée à l'énonciation de consignes. Enfin, la place à faite à la pédagogie de l'oral si essentielle à l'école primaire n'a guère été envisagée tout comme celle faite à l'évaluation.

Conseils aux candidats : Le jury recommande aux candidats de renforcer leurs connaissances de la didactique du créole en consultant notamment les nombreuses ressources sur l'enseignement des LVER disponibles entre autres sur Eduscol.

L'entretien en créole

Lors de l'entretien, il est de bon ton de privilégier des réponses argumentées, mais sans en faire un long monologue qui ne laisse pas de place aux questions du jury.

La capacité à interagir est essentielle dans l'évaluation du candidat : prise en compte des questions du jury, capacité à rebondir sur une proposition, à débattre de façon sereine.

Les questions du jury n'ont pour but que de faciliter les échanges et non de piéger le candidat. On attend des candidats qu'ils soient capables d'exprimer un avis, de réagir à un point de vue, de donner des éléments de contexte, de préciser leurs propos, ou encore de se corriger. Les candidats doivent faire preuve d'ouverture d'esprit, d'une capacité à s'interroger.

EPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE – Anglais

1. Rappel des modalités d'inscription et du format de l'épreuve facultative de langue vivante étrangère

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes).

Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie)

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Durée de préparation : trente minutes. Durée de l'épreuve : trente minutes.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves

2. Les chiffres de la session 2022

Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats ayant obtenu une note > 10	Nombre de candidats ayant obtenu une note ≤ 10	Moyenne des notes	Note la plus basse	Note la plus élevée
28	27 (96%)	23 (85%)	4 (15%)	13,25	5	18

3. Les constats

a) Présentation des documents en langue anglaise (10mn)

Expression orale en continu	Dans l'ensemble les candidats ont pu faire une présentation claire et organisée du document. Ils ont su mettre en évidence les points importants, tout en explicitant les points culturels et didactiques. Quelques rares candidats se sont contentés d'une présentation brève, sans en dégager l'intérêt didactique, ni même civilisationnel.
Correction de la langue Richesse du lexique	De nombreux candidats, ayant eu une expérience de vie dans un pays anglophone, ont su s'exprimer dans une langue fluide et correcte avec un lexique suffisant, voir approprié pour assurer la communication.

b) Présentation de l'exploitation pédagogique du ou des document (s) en français (10mn)

Capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision Aptitude à concevoir et organiser une séquence d'enseignement en langue vivante étrangère en prenant appui sur les fondements scientifiques en lien avec le sujet	<p>Les candidats les plus à l'aise se sont exprimés avec clarté et précision : ils ont su présenter un projet pertinent en lien avec les programmes et instructions officiels. Ils ont été en mesure de décrire une séquence d'enseignement (les modalités organisationnelles et pédagogiques), présenter les connaissances didactiques nécessaires pour atteindre les objectifs fixés, tout en menant une analyse sur les obstacles et difficultés prévisibles, à la fois pour les élèves et l'enseignant. Ils ont, pour la plupart, fait mention du projet d'évaluation en lien avec les connaissances et compétences à acquérir au cours de la séquence.</p> <p>Le jury a noté quelques prestations décevantes sur le fond (la cohérence et la pertinence du projet pédagogique), mais également sur la forme (manque de précision concernant les objectifs fixés, les modalités organisationnelles, la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi que les modalités d'évaluation).</p>
---	--

c) Entretien avec le jury en langue anglaise (10mn)

Expression orale en interaction	Les meilleurs candidats ont su s'impliquer dans l'échange, apporter des précisions, et ont cherché à convaincre le jury en réagissant avec pertinence aux questions posées. Certains candidats, moins à l'aise, n'ont pas réellement su s'impliquer dans les échanges : Ils ont réagi simplement aux questions du jury, et n'ont pas su argumenter leur choix.
Correction de la langue Richesse du lexique	La plupart des candidats se sont exprimés dans une langue globalement correcte et intelligible, voir fluide, malgré certaines erreurs commises, mais qui n'ont pas gêné la compréhension. Ils se sont exprimés avec un lexique suffisant pour assurer la communication, avec un vocabulaire précis et approprié pour les meilleurs d'entre eux.

Le jury note dans l'ensemble une assez bonne préparation des candidats. Il est à noter cependant des disparités dans la maîtrise de l'expression orale en langue anglaise.

Si certains candidats ont montré une bonne connaissance des programmes de langue vivante, la maîtrise de la langue reste à renforcer, ainsi que les connaissances portant sur les aires culturelles anglo-saxonnes. Pour d'autres, la démarche pédagogique est à approfondir. Elle est apparue peu réaliste tant dans la mise en œuvre d'une séance d'anglais que dans l'appréciation des capacités de l'élève à réaliser les tâches demandées.

Le jury a apprécié la prestation de candidats, dont la présentation, claire et organisée, intégrait, en outre, des prolongements didactiques et pédagogiques.

Parmi les rares candidats à ne pas avoir obtenu la moyenne, certains se sont inscrits par erreur à l'épreuve facultative, ou n'avaient qu'une connaissance très vague des attendus de l'épreuve.

Conseil aux candidats

Le jury recommande aux candidats de bien évaluer leur niveau de maîtrise de la langue anglaise avant toute inscription à l'épreuve facultative en langue anglaise. Pour rappel, le niveau du CECR attendu est le niveau B2. Il est indispensable que les candidats aient une bonne connaissance des programmes, mais aussi de la didactique des langues et du cadre institutionnel de l'enseignement d'une langue vivante à l'école primaire.

Enfin, les candidats auraient tout intérêt à consulter le plan langues vivantes afin de mieux s'approprier les enjeux liés à l'enseignement d'une langue vivante étrangère.